

LA COLONIE ITALIENNE VEUT VENGEE DONATO

Quelques compatriotes de l'infortunée victime de la rue Vitre feront tout pour découvrir les assassins. — Lugubre nouvelle à ceux qui restent, là-bas. — Les agents à l'œuvre.

Le travail des détectives pour découvrir l'auteur du drame de la rue Vitre est resté jusqu'ici sans résultat. L'assassin du pauvre Donato, Rancieri alias Donato, échappera-t-il à la justice? Voilà la question que l'on se pose dans les cercles policiers.

On ignore encore quel a bien pu être le motif qui a armé le bras du meurtrier. Plusieurs Italiens supposent que leur compatriote, qui a trouvé une fin si tragique, a été assassiné par un affilié de la "Main Noire". Il apparaît en effet que Rancieri a couru d'assez fortes sommes d'argent, et qu'un agent de sa nationalité pour être expédié en Italie.

L'argent a-t-il été envoyé? Quelques jours avant de mourir, Rancieri exprimait des doutes à ce sujet. Cependant, la victime n'a pas fait connaître à ses amis le nom de l'agent, à qui il avait confié ses économies. Sur ce point, on nage donc en plein mystère.

Rancieri, nous l'avons dit hier, se faisait appeler le Donato. L'infortuné jeune homme vient de Davoli, province de Catanzaro, Calabre. Il était père d'un enfant et maire de son village. C'est M. A. Carloti, domicilié au No 38 de la rue Saint-Charles-Borromée, et un

cousin de la victime, qui se sont chargés de faire parvenir en Italie la lugubre nouvelle du meurtre.

Le crime de la rue Vitre a fortement ému les amis de Rancieri et tous se promettent d'aider la police dans ses recherches. Hier, ils ont soulevé une assez forte somme d'argent pour défrayer les dépenses d'un Italien qui s'est chargé de faire les démarches nécessaires pour découvrir l'assassin.

Il n'y a pas de doute que les deux mystérieux personnages que le consulaire Saint-Denis a vus fuir alors que Rancieri venait d'être frappé de trois coups de couteau dans le dos, connaissent le meurtrier. Peut-être sont-ils eux-mêmes les coupables?

Malheureusement, la police ne connaît pas le signalement de ces deux individus.

Comme nous le rapportons hier, dans la "Presse", Rancieri, le soir du drame, quittait son domicile, 151, rue Perrault, vers 10 h. 30, pour aller acheter des cigarettes à l'épicerie du coin. Une heure plus tard, il était lâchement assassiné.

Les détectives Leboeuf, Viens et Pule travaillent avec beaucoup d'activité pour élucider le mystérieux drame de la rue Vitre.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

La Compagnie des Tramways se plaint que ce service coûte encore trop cher.

LES POTEAUX

Malgré le règlement qui en prohibe l'érection, une compagnie électrique veut en poser

CINQUANTE-SIX

La Compagnie des Tramways s'est plainte hier à la Commission de la Voirie que la façon dont se fait l'enlèvement de la neige ne lui donne pas satisfaction. Sa lettre dit que les trains de neige sont chargés de neige par un seul homme quand il en faudrait plusieurs pour aller plus vite; actuellement on paie \$5.50 par jour pour chacune de ces voitures et c'est trop pour le travail qui se fait. Plusieurs hommes perdent leur temps, dit-elle, et des trains ne sont qu'à moitié remplis.

Cette lettre a été remise à l'ingénieur en chef Barlow qui devra faire un rapport. On lui a aussi remis les représentants de la compagnie à venir s'expliquer de vive voix devant la commission.

L'ingénieur Barlow a déclaré que malgré ces plaintes le service de l'enlèvement de la neige était grandement amélioré.

— La "Montreal Electric Light Co." notifie la Ville qu'en conformité avec sa charte elle se propose de mettre plusieurs poteaux dans les rues. Elle demande en conséquence que la commission lui indique les endroits où elle devra le faire. Elle veut poser 10 poteaux, rue Saint-Jacques, 4 rue Saint-Antoine, 5, rue Rose-de-Lima, 15, avenue Green, et 22, rue Notre-Dame. Si dans dix jours elle n'a pas obtenu une réponse, elle posera elle-même ces poteaux sans autre avis.

L'ingénieur Barlow devra préparer un rapport à ce sujet.

— La commission a décidé de demander à la commission fédérale des chemins de fer qu'elle ordonne de donner une largeur de soixante pieds au viaduc de la rue Iberville. La compagnie prétend que trente pieds suffisent.

— La commission n'est pas prête à demander maintenant des souscriptions pour les matériaux de pavage. La Ville fournira peut-être elle-même le ciment dont devront se servir les entrepreneurs pour les trottoirs et les chaussées.

Un égoût coûtant \$4,500 sera construit à la journée dans le quartier Hochelaga.

MORT SUR LA GRANDE ROUTE

UN VIEILLARD, PARTI, LE MATIN, POUR ALLER TRAVAILLER DANS UN BOIS, EST TROUVÉ SANS VIE PAR SON FILS.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Saint-Gilles, 13. — Un fait bien pénible accident est arrivé, au commencement de ce mois. M. Edouard Crane, un des pionniers de Saint-Gilles, voulant tracer un chemin pour charroyer son bois, était parti, un matin en voiture, pour se rendre à l'endroit où il coupait commencent ce travail.

Il paraissait en bonne santé à son départ, et rien d'annonçait qu'on ne devait plus le revoir vivant.

Le soir comme le vieillard n'était pas revenu, son fils, inquiet, décida d'aller à sa rencontre, et trouva son père, étendu mort au milieu de la route.

M. Crane était âgé de 67 ans; il était une femme et 4 enfants, un garçon et trois filles. Il était universellement estimé à Saint-Gilles et il remplissait plusieurs charges importantes.

UN JEU POUR LES ESCROCS

James Sugden serait un filou habile si tout ce qu'on dit de lui était vrai.

BANQUE FLOUEE

Quand l'agent Murphy arrêta le prévenu, celui-ci entra dans les bureaux d'une importante institution financière

A LACHINE

Après avoir accompli un travail qui fait grand honneur à son flair et à sa perspicacité, le détective Murphy, de l'agence Thiel, a réussi à mettre le grappin sur un nommé James Sugden, domicilié au No 4155 de la rue Sainte-Catherine, Westmount, et qui serait un habile filou.

Sugden, en effet, est accusé d'avoir filé la succursale de la banque des Marchands et la succursale de la banque Moisson, à Lachine.

Voici quelle aurait été la manière de procéder du prévenu: il faisait un dépôt de \$10 dans une banque. Quelques jours plus tard il se présentait à la banque en question et remettait au caissier un chèque, à son ordre, au montant de \$500, en disant: "Veuillez me donner \$75 et portez la balance à mon crédit", et le tour était joué.

La découverte des prétendues fraudes de Sugden engagea l'association des Banquiers Canadiens à mettre les détectives à la poursuite du filou. Murphy, aidé du chef de police Robert, de Lachine, réussissait hier après-midi, à arrêter Sugden comme ce dernier entra dans la succursale de la banque des Marchands, à Lachine.

Questionné par les policiers, le prévenu déclara d'abord se nommer William Lewis et avoir son domicile au No 16, 181ème avenue, Lachine, mais finalement il donna son véritable nom.

L'accusé est marié et père de trois enfants.

Il proteste énergiquement de son innocence.

SUGDEN AVOUE

Le travail du détective Murphy, de l'agence Thiel, qui avait été chargé de mettre le grappin sur l'individu qui a filé les banques, n'a pas été infructueux. James Sugden, son prisonnier, s'est avoué complice à une des quatre accusations portées contre lui. Les banques qui ont logé des plaintes contre Sugden sont les banques des Marchands, Moisson, Dominion et du Commerce.

PRETRE DEFUNT

M. L'ABBE F.-X. BERTRAND, ANCIEN CURE DE SAINT-LIBOIRE. — LA CEREMONIE DE SES OBSEQUES, HIER, EN CETTE PAROISSE.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Saint-Liboire, 13. — Hier, en l'église, en notre paroisse, les obsèques de M. l'abbé F.-X. Bertrand, notre ancien curé. La cérémonie a été présidée par Mgr Guérin, vicaire général de Saint-Hyacinthe, assisté de Messieurs les abbés Savoye, d'Upton, et Bachand, de Redford. M. l'abbé Cardin, curé de Sainte-Hélène, a fait l'éloge du défunt. Un grand nombre de prêtres assistaient.



M. l'abbé F.-X. Bertrand, ancien curé de Saint-Liboire, hier, en cette paroisse.

M. Bertrand était décédé à Saint-Hyacinthe, à l'hospice Saint-Antoine, où il était retiré depuis bientôt 2 ans. Sa dépouille mortelle était arrivée à Saint-Liboire, hier matin, par le train et avait été conduite, chez M. André Parent, en attendant l'heure de la cérémonie des obsèques qui eut lieu à 11 heures.

M. Bertrand exerçait le ministère depuis 39 ans. Il avait été curé de Saint-Liboire pendant 23 ans. Il laisse une veuve et cinq enfants.

Une œuvre assez intéressante, méritant d'être encouragée par le public montrealais, qui goûtera en assistant à cette représentation un véritable plaisir littéraire.

Les billets seront vendus et échangés à partir du 18 janvier, au magasin de musique de Ed. Archambault, 312 Ste Catherine Est.

UN REGAL ARTISTIQUE

Il ne faut pas oublier que le vendredi, 22 janvier, sera donnée, au Monopole National, la fête artistique au profit de l'hôpital Sainte-Justine. Des artistes du Théâtre National interpréteront "L'Oberlé" de Badi.

Tout le monde sait que cet hôpital, fondé, depuis un an à peine, est destiné à réunir les enfants malades, adossés à cinq ans.

Une œuvre assez intéressante, méritant d'être encouragée par le public montrealais, qui goûtera en assistant à cette représentation un véritable plaisir littéraire.

Les billets seront vendus et échangés à partir du 18 janvier, au magasin de musique de Ed. Archambault, 312 Ste Catherine Est.

PAYER SELON LA RECOLTE

Excellent projet du Pacifique Canadien pour accroître la colonisation dans la province d'Alberta.

UN BRILLANT Avenir

Le cultivateur fera ses versements en proportion du rendement de ses terres à la fin de chaque année.

GRANDS AVANTAGES

Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, confirmait hier le projet dont il a déjà été question pour la colonisation du district de la rivière à l'Arc, dans l'Alberta.

La compagnie de chemin de fer offrira les terres aux colons en vertu d'un contrat qui fera payer le prix d'achat par la récolte. Ceci prouve donc la grande confiance que le Pacifique Canadien repose sur l'excellente nature du sol. Par le coup, les récoltes d'une année ont toujours rapporté suffisamment pour payer le coût entier des terres. Ce projet augmentera énormément le trafic dans ces régions éloignées, et l'on croit que la proportion du nombre des terres occupées, par comparaison avec ces dernières années, sera de dix pour un. Ces terres drainées de l'Ouest seront donc données par les cultivateurs et il n'y aura pas d'accroissement rapide de population.

Quant au paiement des terres par la récolte, sir Thomas dit que ce système est fréquemment employé dans les districts agricoles de cette nature; les versements sont faits à mesure la récolte jusqu'à pleine satisfaction de la dette.

Plusieurs acheteurs ne peuvent pas s'établir immédiatement sur leurs terres et préfèrent de beaucoup faire les travaux de défrichage et de préparation par entreprise, afin de pouvoir, plus tard, s'installer sur une terre qui rapporte déjà. Le Pacifique, dans le but d'encourager ces classes de colons, fera faire lui-même l'entreprise, ne réclamant qu'une faible moyenne de la somme d'achat pour ces travaux. Ce travail sera confié à des personnes compétentes, par le biais de l'entreprise, et permettra ainsi d'obtenir les meilleurs résultats à faible prix. La compagnie sait que les colons qui viennent dans ce district ne connaissent pas toujours la façon la plus utile dont la terre doit être cultivée, dans le but d'améliorer la situation des cultivateurs, elle a ouvert, dans la région, des fermes modèles d'une grande valeur pratique.

La superficie comprise dans le district couvre cent cinquante milles de longueur, de l'est à l'ouest, et quarante milles de largeur, du nord au sud. On pourra diviser le territoire en quatre mille fermes pour faire vivre, chacune, six personnes. Cela fait donc une population rurale de quatre-vingt-dix mille personnes. La proportion de la population urbaine est de deux à trois. Ceci pourrait donc permettre l'établissement d'une ville de soixante mille habitants donnant une population totale de cent cinquante mille personnes dans le district.

Comme on le voit, le projet de sir Thomas est beau et mérite d'être encouragé par tous ceux qui désirent avancer la colonisation dans ces districts. Nos compatriotes s'occupent au Etats-Unis de bien des choses, mais le Pacifique Canadien sur la façon d'obtenir ces terres. Il y a déjà une forte population française dans l'Alberta, et cela a pu le voir dans ces districts.

Le climat y est salubre et moins froid qu'on ne se plaint à le croire. Il y a là un vaste champ de travail productif ouvert aux colons de langue française.

ELLE MEURT SUBITEMENT

Une dame Brennan, pensionnaire de la "Salvation Army Working Women's Home", 691 St Antoine, a été trouvée morte dans sa chambre, hier soir. Elle était assise dans une chaise et la tête lui reposait sur une table.

Mme Brennan pensionnaire à l'Institut depuis le mois de mai. Elle ne s'était jamais plaint d'indisposition. Le cadavre a été transporté à la morgue, où le coroner en disposera.

L'ESTRADE DU PARC DUFFERIN

Ottawa, 13. — Les directeurs de la Compagnie d'Exposition d'Ottawa recommandent la reconstruction par la cité de la grande estrade du parc Dufferin, au coût de \$75,000. Il a été décidé que la prochaine exposition aura lieu, du 10 au 18 septembre prochain. M. Bates a été élu président, et M. McMahon secrétaire.

L'AFFAIRE KERT

Un seul témoin a été entendu, hier après-midi, à la reprise de l'enquête préliminaire dans la cause de la Commission du Port contre Isaac Kert. Plusieurs autres témoins, sommés de comparaître par la poursuite, n'ont pas répondu à l'appel de leur nom et l'enquête a, en conséquence, été ajournée à vendredi après-midi.

M. Philip Poye, contremaître de la carrière de MM. Rogers et Quirk, questionné par les avocats de la commission, dit qu'il peut, à quelques heures près, jurer du poids d'une charrette de pierre.

SAINT-HENRI

Il y aura réunion du club libéral de Saint-Henri, mercredi soir, le vingt du courant, à la salle Gascon, No 1877 de la rue Notre-Dame Ouest. Plusieurs questions intéressant le parti seront soulevées et discutées.

SEVERIN LETOURNEAU, Président.

LES NUAGES SE DISSIPENT

La Turquie accepte l'indemnité offerte pour l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

L'HERZEGOVINE

Les Serbes déclarent que l'Autriche devra les exterminer avant de prendre possession de ces deux provinces.

\$10,800,000.00

Constantinople, 13. — Le gouvernement de la Turquie a accepté de l'Autriche-Hongrie, hier, l'offre d'une indemnité de \$10,800,000, pour l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. L'Autriche renonce à ses droits sur Nivlisar, consent à une augmentation de 15 pour cent dans les douanes, admet certains monopoles et consent à la suppression des bureaux de poste autrichiens dans le territoire turc, où il n'y a pas d'autre bureau de poste étranger, si la Porte le désire, ainsi qu'à l'abolition de certains anciens privilèges sur les catholiques albanais.

On croit ici que le règlement des difficultés avec l'Autriche facilitera une entente avec la Bulgarie.

Mais cette acceptation de l'indemnité déçoit vivement le gouvernement serbe. Le gouvernement a été convoqué, hier, après la réception de la nouvelle officielle par le ministre des affaires étrangères. Le roi a présidé la séance, et la situation créée par le règlement entre la Turquie et l'Autriche-Hongrie, a été longuement discutée.

Le ministre de la guerre a ordonné l'achat immédiat de 1,200 chevaux. Les journaux déclarent que l'Autriche-Hongrie devra exterminer le peuple serbe, avant de pouvoir entrer en possession définitive de la Bosnie.

Toute possibilité de guerre entre la Turquie et l'Autriche-Hongrie est donc définitivement écartée.

INSTRUCTIONS DU SURINTENDANT

LES INSPECTEURS D'ÉCOLES AVERTIS DE BIEN FAIRE RESPECTER LES LOIS CONCERNANT LA SECURITE DES ELEVES DANS LES CLASSES.

M. le surintendant de l'Instruction Publique a adressé, ces jours derniers, deux circulaires à ses administrés. La première contient des instructions aux inspecteurs d'écoles catholiques et leur recommande de bien voir à ce que toutes les lois passées dernièrement en vue d'assurer la sécurité des enfants en cas d'incendie soient bien observées.

La seconde lettre, adressée aux commissaires des municipalités rurales, leur conseille de faire tout en leur pouvoir pour établir dans les limites de leur juridiction un minimum de salaires de \$100 par année pour les instituteurs. C'est à cette condition seule qu'ils pourront participer au fonds nouveau de \$50,000 mis à la disposition, du département de l'Instruction publique par le gouvernement.

ELLE MEURT SUBITEMENT

Une dame Brennan, pensionnaire de la "Salvation Army Working Women's Home", 691 St Antoine, a été trouvée morte dans sa chambre, hier soir. Elle était assise dans une chaise et la tête lui reposait sur une table.

Mme Brennan pensionnaire à l'Institut depuis le mois de mai. Elle ne s'était jamais plaint d'indisposition. Le cadavre a été transporté à la morgue, où le coroner en disposera.

L'ESTRADE DU PARC DUFFERIN

Ottawa, 13. — Les directeurs de la Compagnie d'Exposition d'Ottawa recommandent la reconstruction par la cité de la grande estrade du parc Dufferin, au coût de \$75,000. Il a été décidé que la prochaine exposition aura lieu, du 10 au 18 septembre prochain. M. Bates a été élu président, et M. McMahon secrétaire.

L'AFFAIRE KERT

Un seul témoin a été entendu, hier après-midi, à la reprise de l'enquête préliminaire dans la cause de la Commission du Port contre Isaac Kert. Plusieurs autres témoins, sommés de comparaître par la poursuite, n'ont pas répondu à l'appel de leur nom et l'enquête a, en conséquence, été ajournée à vendredi après-midi.

M. Philip Poye, contremaître de la carrière de MM. Rogers et Quirk, questionné par les avocats de la commission, dit qu'il peut, à quelques heures près, jurer du poids d'une charrette de pierre.

SAINT-HENRI

Il y aura réunion du club libéral de Saint-Henri, mercredi soir, le vingt du courant, à la salle Gascon, No 1877 de la rue Notre-Dame Ouest. Plusieurs questions intéressant le parti seront soulevées et discutées.

SEVERIN LETOURNEAU, Président.

LA CONSTRUCTION DE DEUX NOUVELLES ECOLES

Elle forcera la Commission Scolaire Catholique de Montréal à émettre de nouvelles obligations pour un montant de \$150,000. — Autre proposition faite à l'assemblée par les paroissiens de Saint Agnes.

La Commission Scolaire Catholique de Montréal a pris, à son assemblée d'hier soir, une importante décision en vue des améliorations qu'elle entend faire prochainement. Elle a décidé d'émettre des obligations pour un montant de \$150,000. Cette somme serait consacrée à l'agrandissement de l'école Meilleur et à la construction de l'Académie Marchand (pour filles) et d'une école de garçons dans la paroisse St Charles. M. le juge Guy Lafontaine était le seul des commissaires opposé à cette demande; il venait d'être nommé, avant de contracter de nouvelles obligations, comme représentant de la paroisse de Saint Agnes, sous la direction de M. l'abbé McDonald, vicaire, fut présentée à l'assemblée par M. l'évêché Gallier, qui présidait l'assemblée à la place de M. le chanoine Dauth, forcé de se retirer de bonne heure dans la soirée.

M. McDonald expliqua le but de la délégation qui demande à la commission de ne pas forcer la paroisse à payer les \$150 qu'on exigeait pour le loyer de la salle de l'école Olier. On décide de donner un reçu de tout compte moyennant le paiement de \$15.

Une autre question de la plus haute importance, sur laquelle la commission n'a pu prendre de décision immédiate, a été soumise à l'assemblée par cette même députation. Elle demande à la commission de Montréal de prendre sous sa juridiction les paroissiens de St Agnès qui demeurent dans le village St Jean-Baptiste et qui, par suite, sont soumis à la direction de la commission séparée de ce quartier.

La question sera discutée à la prochaine assemblée, quand les représentants auront fourni aux commissaires une liste des propriétés catholiques de langue anglaise dans le village St Jean-Baptiste ainsi que l'évaluation de leur propriété.

M. le juge Lafontaine a été nommé par ses collègues pour rencontrer un représentant de la Commission Scolaire Protestante de Montréal dans le but de discuter l'opportunité d'imposer une taxe spéciale pour la construction de nouvelles écoles.

M. J. A. Roch a aussi été nommé pour remplacer — jusqu'à la fin de l'année scolaire — M. Warren, professeur de l'école Champlain, qui a donné sa démission.

SIR A. PELLETIER CHEZ LES SOEURS

VISITE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR A VILLA-MARIA ET AU PENSIONNAT DU SAINT-NOM DE MARIE A HOCHELAGA.

Hier après-midi, Sir Alphonse Pelletier, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, est allé au Pensionnat de Villa-Maria, c'était sa deuxième visite au Soeur de la Congrégation de Notre-Dame, puisque, le matin, il était allé à la Maison-Mère de ces dames, rue Sherbrooke.

A 3 hrs 1/2, accompagné de son aide de camp et de Madame V. Pelletier, de Madame et Mesdemoiselles Casgrain, du docteur Aubry et de Madame Aubry, de M. Smith et de Madame Smith, de Madame Décarie, de Madame Lessard, Sir Alphonse Pelletier est allé à Villa-Maria. Il fut reçu au salon par le frère Supérieur, M. l'abbé Lamarche, aumônier de la maison et deux Pères Dominicains de Notre-Dame de Grâce.

Il fit son entrée dans la grande salle de la communauté au son de la marche royale jouée sur le piano avec accompagnement de harpe et de violoncelle. Un grand chœur chanta une cantate de bienvenue au représentant du Roi. Des adresses lui furent lues: en français, par Mlle T. Décarie, en anglais, par Mlle E. Smith; adresses en français, de M. l'abbé Lamarche, de M. l'abbé Lamarche, aumônier de la maison et deux Pères Dominicains de Notre-Dame de Grâce.

Le lieutenant-gouverneur se rendit à la chapelle, où fut jouée une marche, pendant l'adoration du représentant du Roi, puis se continua la visite de la maison.

Au salon, les élèves graduées ont servi le thé aux visiteurs, puis Sir Alphonse Pelletier et sa suite prirent congé de ces dames.

Ce matin, à 11 heures, le lieutenant-gouverneur se rendait au pensionnat du Saint-Nom de Marie, à Hochelaga, dans un wagon spécial de la "Montreal Street", mis gracieusement à sa disposition par le gérant, Monsieur Duncan McDonald. Comme à Villa-Maria, hier soir, une réception avait été organisée en son honneur.

Son honneur avait, préalablement, visité les Soeurs Grises, rue Guy.

Le lieutenant-gouverneur a été reçu au salon par M. l'abbé Foucher, chapelain de la maison, la Mère Thais, assistante, et les religieuses, puis fut conduit dans la grande salle de la communauté, où l'attendaient les élèves du pensionnat. Il fit son entrée au son des pianos qui résonnaient le Chœur du Père de Wagner. Un chœur chantait: Soli, poète Guy, Rapports et musique de César Franck.

Une adresse fut lue à Sir C. A. P. Pelletier par Mlle Berthe Sénécal, de Montréal, accompagnée de Mlle Jeanne Marcotte et Louise Lanthier, de Montréal.

Le représentant du Roi répondit très gracieusement, puis, pendant l'honorable "O Canada", Sir P. Pelletier et sa suite prirent le chemin de la chapelle, où fut jouée la marche officielle de Lemmens en présence du lieutenant-gouverneur. La chapelle était superbement décorée.

Après avoir parcouru la maison, il y eut goûter puis causerie au salon, par la finit la visite de Sir P. Pelletier au pensionnat du Saint-Nom de Marie, à Hochelaga.

Le lieutenant-gouverneur: Son aide de camp et Madame Pelletier, Sir A. Lacoste, lady Lacoste, Madame Casgrain Mlle Casgrain, Mlle Dansereau, Madame O. Lorrain, Mlle Lorrain, Madame J. D. Rolland, Madame C. Bourdon, le docteur Foucher, le docteur Migneault et Mlle Migneault, le docteur Baril et Mlle Baril.

Il y aura à l'avenir, deux modes généraux d'examen d'entrée, les uns à base universitaire pour les deux premières divisions du service civil, et qui en constituent le groupe administratif, technique et exécutif, les autres à base académique, pour la troisième division qui comprend la masse numérique du service public, la grande classe des scribes de tous genres et de toutes espèces.

Il y aura à Ottawa, vers la fin de janvier ou le commencement de février, une conférence de quatre ou cinq délégués de chacune des universités: Laval, McGill, Queen et Toronto, pour déterminer, avec les commissaires, le caractère, l'étendue et l'équivalent de chaque matière.

FEU L'HON. S. HALL

Les funérailles de feu l'hon. J. S. Hall qui devait avoir lieu aujourd'hui sont différées à demain, à 9 heures. Ce retard est dû au train qui est entré en gare trop tard.

SOCIALISTE ELU

Nanaimo, 13. — M. Hawthornthwaite, candidat socialiste, a été élu à l'élection partielle de Nanaimo.



M. J. Hawthornthwaite, député socialiste, élu dans Nanaimo.

L'ASSOCIATION DU BARREAU

L'ASSOCIATION DU BARREAU DE MONTREAL se réunira en réunion générale, dans ses salles, coin Stanley et Ste Catherine à huit heures et demi vendredi soir, le 15 courant.

Monsieur Pierre Beullac, C. R. fera une conférence sur "L'exécution des commissions rogatoires à l'étranger".

J. L. CHALIFOUX, Sec.-Hon.

Dominico Donato, qui a été assassiné lundi soir, dans la rue Vitre, n'est pas M. Dominico Donato, domicilié au No 27 de la rue Davidson, Hochelaga.

The Canadian Bank of Commerce

Rapport des délibérations de l'assemblée annuelle des actionnaires, mardi, 12 Janvier, 1909.

La quarante-deuxième assemblée annuelle des actionnaires de la Canadian Bank of Commerce a été tenue au bureau de la banque, mardi, 12 janvier 1909, à midi.

Le président, M. B. E. Walker, ayant pris le fauteuil, M. A. St. L. Trigue fut nommé secrétaire de l'assemblée, et MM. W. Murray Alexander et Edward Cronyn furent nommés scrutateurs.

Le président demanda au secrétaire de lire le rapport annuel des directeurs qui suit:

RAPPORT

Les directeurs désirent présenter aux actionnaires le quarante-deuxième rapport annuel, pour l'année finissant le 30 novembre 1908, ainsi que l'état ordinaire de l'actif et du passif.

Le bilan au crédit du compte des profits et pertes reportées de l'année dernière, était de \$ 678,912.10

Les profits nets de l'année finissant le 30 novembre, après avoir pourvu à toutes les dépenses nécessaires et douteuses, s'élevaient à \$ 1,627,332.78

Dividendes Nos 84, 85, 86 et 87, à huit pour cent par année	\$ 800,000.00
Déduit de l'édifice de la banque	200,000.00
Transporté au fonds de pension — contribution annuelle	30,000.00
Souscription pour les champs de bataille, de Québec, le feu de Fernie et autres buts	12,000.00
Transporté au fonds de réserve	1,000,000.00
Bilan reporté	\$ 1,611,244.88
	\$ 2,302,244.88

Tout l'actif de la banque a, comme d'habitude, été soigneusement évalué de nouveau, et on a amplement pourvu aux dettes mauvaises et douteuses.

Vos directeurs ont le plaisir d'annoncer que les profits se sont élevés à la somme de \$1,627,332.78, ce qui est des plus satisfaisants, vu la crise financière qui a sévit pendant l'année. Après avoir pourvu aux dividendes et à la contribution annuelle au fonds de pension, nous avons pu déduire \$300,000 du compte des bénéfices de la banque ajoutés à \$1,000,000 au fonds de réserve, qui s'élève maintenant à \$6,000,000, et nous avons porté au compte de profits et pertes la somme de \$1,611,244.88.

Durant l'année la Banque a ouvert de nouvelles succursales aux endroits suivants: Dans Ontario, à Crediton, Exeter, Forest et Thedford, où nous avons pris la place de la Banque Sovereign du Canada à l'exception de Forest; au Manitoba, à Rivers; dans la Saskatchewan, à Delisle, Elbow, Melville, Outlook, Tuxedo et Watrous; dans l'Alberta, à Monarch; et dans la Colombie-Britannique, à Revelstoke et Park Drive, Vancouver. Les succursales à Kenilworth, Mann, Kinistino, Sask, Norwood, Mann, et dans l'avenue Ross, à Winnipeg, ont été fermées. Depuis la fermeture des affaires de la Banque, une succursale a été ouverte à Provost, Alta.

Conformément à notre pratique ordinaire, les succursales et agences de la banque au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et les divers départements du bureau principal ont tous été parfaitement inspectés durant l'année.

Il fait aussi plaisir aux directeurs d'exprimer leur appréciation de l'habileté et du zèle dont ont fait preuve les fonctionnaires de la Banque dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

B. E. WALKER, Président.

Toronto, 12 janvier, 1909.

ETAT GENERAL

30 NOVEMBRE 1908	
PASSIF	
Billets de la banque en circulation	\$ 94,640,845.68
Dépôts portant pas intérêt	\$ 22,281,129.05
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accru jusqu'à date	\$ 8,506,567.97
Billets de la banque au Canada	\$ 95,037,736.02
Billets de la banque dans les pays étrangers	\$ 145,406.36
Dividendes non payés	\$ 1,321,386.64
Dividende No 87, payable le 1er décembre	\$ 206,000.00
Capital payé	\$ 10,000,000.00
Reserve	\$ 6,000,000.00
Bilan du compte des profits et pertes reporté	\$ 1,611,244.88
	\$ 121,244,880.53

ACTIF

Escomptes	\$ 4,584,049.06
Billets de la Puissance	\$ 8,506,288.25
	\$ 13,087,342.31
Billets de la banque au Canada	\$ 11,859.55
Billets de la banque dans les pays étrangers	\$ 6,750,669.15
Billets de la banque dans les pays étrangers	\$ 3,191,278.55
Billets d'autres et chèques sur autres banques	\$ 4,344,762.80
	\$ 14,288,661.11
Prêts à demande et à court terme au Canada	\$ 7,214,151.32
Prêts à demande et à court terme aux Etats-Unis	\$ 10,622,702.14
Obligations du gouvernement, municipales et autres sécurités	\$ 4,673,390.71
Dépôt au gouvernement fédéral pour la garantie des billets en circulation	\$ 450,000.00
	\$ 22,960,244.17
Prêts à d'autres banques au Canada, garantis	\$ 50,448,178.50
Autres prêts courants et escomptes	\$ 1,061,252.69
Créances (sauf créances après avoir pourvu aux pertes)	\$ 68,694,649.07
Immobilisations (sauf les édifices de la banque)	\$ 143,648.74
Hypothèques	\$ 36,325.44
Edifices de la banque	\$ 27,102.91
Autres actifs	\$ 1,727,444.83
	\$ 201,612.39
	\$ 122,938,214.27

ALEXANDER LAIRD, Gérant Général.

La motion concernant l'acceptation du rapport fut alors adoptée. Les règlements de la Banque tels que révisés ont été lus à l'assemblée et approuvés par les actionnaires. Les résolutions ordinaires exprimant les remerciements des actionnaires au président, au vice-président et aux directeurs, ainsi qu'au gérant-général, au surintendant des succursales et aux autres fonctionnaires de la Banque furent adoptées à l'unanimité. Sur proposition, l'assemblée procéda à l'élection des directeurs pour l'année courante, et on ajourna.

Les scrutateurs annoncèrent ensuite que les messieurs suivants étaient élus directeurs pour l'année courante:

B. E. WALKER, C.V.O., L.L.D.	A. KINGMAN,
ROBERT KILGOUR,	HON. J. MELVIN JONES,
HON. GEO. A. COX,	FREDERIC NICHOLLS,
M. LEGGAT,	H. D. WARREN,
JAMES CRATHERN,	HON. W. C. EDWARDS,
JOHN HOSKIN, C. R. L. L. D.	Z. A. LASH, C. R.
J. W. FLAVELLE,	E. R. WOOD,

A une assemblée des directeurs nouvellement élus, tenue subséquemment, M. B. E. Walker a été élu président et M. Robert Kilgour, vice-président.

NOUVELLES OUVRIERES

La conférence de M. Keir Hardie hier soir, à New York. — L'affiliation directe des unions de métiers au Parti Ouvrier. — La première conférence sur l'éducation technique pour les plombiers de cette ville. — Quelques remarques au sujet des demandes que viennent de présenter les ouvriers textiles à leurs employeurs. — Les officiers du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, devant le gouvernement fédéral. — Une conférence entre le président Roosevelt et les officiers de la Fédération Américaine du Travail. — Pour les employés des scieries mécaniques. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

M. Keir Hardie, le grand chef ouvrier anglais, qui faisait une tournée à travers le Canada, il y a quelques mois, a donné hier soir une intéressante conférence à New York devant un nombreux auditoire. C'est le Rév. Charles F. Aked, de l'église Baptiste, qui présidait la réunion. Dans une vibrante allocution au cours de laquelle le Rév. Aked présenta la conférence à l'assistance, il le complimenta à Gladstone le grand homme d'Etat anglais. M. Hardie avait pris pour sujet de sa conférence: La révolution qui s'est accomplie dans la politique britannique et la leçon que doit en tirer l'Amérique.

Il a traité son sujet avec tout le talent qu'on lui connaît. Puis M. Hardie a invité ses auditeurs à lui poser des questions.

L'un d'eux lui ayant demandé s'il croyait au triomphe de la cause des suffragettes en Amérique, M. Hardie a répondu que cela dépendrait de l'intelligence de la femme américaine.

Le mouvement entrepris il y a quelques temps par le comité général du Parti Ouvrier à Montréal, dans le but d'amener toutes les unions de métiers à se ranger directement sous sa bannière, commence à porter ses fruits.

A son assemblée régulière d'hier soir l'union locale No 118, des fabriquiers-couvreurs, a décidé de s'affilier directement au Parti Ouvrier et elle a nommé ses délégués pour la représenter au comité général. Ce sont: MM. Jean Jacques, Alfred Hervey et Paul Gendreau.

Hier soir brillante et nombreuse réunion au Temple du Travail, des membres de l'union locale No 144 des plombiers poseurs d'appareils à gaz, etc., sous la présidence de M. Dunn à l'occasion de l'inauguration des conférences sur l'éducation technique particulière à ces métiers. La conférence d'hier soir a porté surtout sur le chauffage.

M. Peller, le conférencier, a expliqué de la façon la plus claire l'aide de croquis et de diagrammes le mécanisme, le mode de fonctionnement et la pose des "steam traps".

M. Julien Champagne, délégué et professeur de chauffage de l'Union Canadienne Indépendante des Ingénieurs stationnaires de la ville de Montréal, invité par l'union des Plombiers, a déclaré que les Ingénieurs Stationnaires se mettaient en tant qu'ils le pourraient à l'entière disposition des membres de l'Union des Plombiers, à l'effet de leur fournir le cas échéant, tous les renseignements nécessaires qui pourraient leur être utiles.

Nous ne pouvons qu'encourager les deux unions de plombiers et d'ingénieurs dans la tâche d'intérêt général qu'elles ont entreprise. Nous espérons que bientôt les pouvoirs publics leur rendront tous les services de chauffage répondant ainsi aux vœux de toute une classe de travailleurs sérieux et intelligents.

Au cours d'un entretien que nous avions hier avec l'un des principaux officiers de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, des affaires générales, de ce grand syndicat ouvrier, on nous faisait les déclarations suivantes:

"La requête adressée à la 'Dominion Textile Coy.' par le Conseil Exécutif de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, tendant à la vive sanction, dans les milieux qu'elle intéresse particulièrement.

"Au grand office de la Compagnie, rue St Jacques, on fut fort surpris d'entendre parler l'union que, des rapports évidemment faux, on croyait morte pour jamais.

"Comme on croyait déjà à une grave, les actions de la Compagnie, qui avaient été tombées tout d'un coup à 61, perdant ainsi 6 points. Mais sur l'assurance des officiers de la Fédération, que cette demande était faite pour le moment, sur le ton amical, les actions ont repris leur cours, et elles atteignent aujourd'hui 64.

"Les journaux anglais parlent avec beaucoup de sympathie de la demande des Textiles, qu'ils estiment juste et raisonnable. On dit que la question est connue des journaux d'Angleterre. Cependant l'un des directeurs de la compagnie s'est plaint que le coton ne se vend pas.

"Mais les manufactures fonction-

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL

P. Casanova, directeur. MATINEES TOUS LES JOURS. Prix populaires. Cette semaine: "OHIE OHIE FRANCOISE". En préparation: Les Oubliés.

BENNETT'S THEATRE

Deux séances, 2 et 8 p.m. Semaine du 11 janvier.

JOHN Y. KELLY, BINNS, BINNS & BINNS

8-Autres gros numéros—9. Prix: le soir, 15c, 25c, 50c et 75c. Après-midi: 10c et 25c. 57-5 E

PRINCESS

Toute cette semaine. Matinée tous les jours. FAD AND FOLLIES et le Comédien Versaile.

SNITZ MOORE

PRIX: le Soir, 10c, 20c, 30c et 50c. Matinée, 10 et 25. SEMAINE PROCHAINE THE LID LIFTERS. 57-5 E

NATIONSCOPE

Coin St André et Ste Catherine Est. Vues animées et concert. Ouvert tous les jours. Prix populaires. 57-5 E

CONCERT DE LA SYMPHONIE

vendredi prochain au His Majesty's à 8 h. BILLETS: 10c, 25c, 50c. CONTROLE A PARTIR DE 25c. Grèce de M. Veitch. 11-13 E

ARENA

CE SOIR A 8.30 OTTAWA VS SHAMROCK

Admission, 50c. Sièges réservés, 75c. 57-5 E

La Meilleure Glace de Montréal

PATINOIR JUBILE

ST CATHARINE EST. FANFARE mardi, jeudi, samedi et dimanche soir. Admission générale, 10c. Soir de fanfare, dames, 10c; messieurs, 15c. Chaque jeudi: prix de concours. 57-4 E

AFIN QUE TOUT HOMME PUISSE VOIR LE GRAND MUSÉE D'ANATOMIE, 110 rue Sainte-Catherine Est, l'administration a réduit le prix d'admission pour le temps limité, à DIX CENTS.

HOTELS

Grand Union Hotel

Via-vis la gare Grand Central, Ville de New York.

CHAMBRE: \$1.00 par jour ET PLUS

Le bagage est transporté gratuitement. Envoie un timbre de 2 cents pour recevoir un guide et une carte de la ville de New York. A K 259-E

ALLIANCE NATIONALE

Cercle Sacré-Cœur No 6

Les membres du Cercle Sacré-Cœur sont instamment priés d'assister à une assemblée très importante qui aura lieu mercredi soir, le 13 du courant, à la salle rue Plessis, Hôpital des officiers. Election pour l'année courante, etc. 58-2 E

J. W. MICHAUD, prés.

neut plein temps actuellement à Montmorency, on travaille jour et nuit; à Saint-Henri, les ouvriers sont obligés de travailler plus qu'ils ne voudraient; à Hochelaga et à Ste Anne, on commence dès 6 h. 14 du matin, et l'on ne perd pas une minute. Une énorme quantité de coton sort des usines.

On va donc ce coton, s'il ne se vend pas?

"Quant aux ouvriers, ils sont satisfaits de l'attitude à la fois conciliante et ferme de l'Union."

"Ils comprennent que l'Union est leur seul salut, et que ce n'est que par l'Union qu'ils pourront se faire rendre justice."

"Ils se plaignent que leurs salaires sont tous les jours réduits, et que les conditions de travail sont perpétuellement changées, à leur détriment."

"On prête enfin, au Conseil Exécutif de la Fédération, l'intention de convoquer dans chaque quartier intérieur, une série d'assemblées, les ouvriers convoqués non seulement les ouvriers."

Ces militants du mouvement ouvrier en Canada ont exposé tout à tour, d'une façon fort brillante, devant les représentants du mouvement fédéral, les résolutions adoptées par la plus grande attention les représentations de la délégation.

Ces militants du mouvement ouvrier en Canada ont exposé tout à tour, d'une façon fort brillante, devant les représentants du mouvement fédéral, les résolutions adoptées par la plus grande attention les représentations de la délégation.

Les ministres ont promis que le gouvernement prendrait les demandes de nous parlons en dernière page hier, en sérieuse considération.

Au sujet de l'immigration subventionnée l'hon. M. Lacombe dit qu'il est convaincu, à la suite d'une entrevue qu'il a eue à Londres récemment avec M. Obed. Smith, qu'il l'aurait le Canada ne recevra que des immigrants d'une classe convenable.

Quant à ce qui concerne l'instruction technique, sir Wilfrid Laurier a dit, tandis que le gouvernement entendait de recueillir toutes les informations voulues sur le sujet, que les informations seront remises aux autorités provinciales. Le Dominion, dit sir Wilfrid, n'a rien à voir dans l'instruction d'aucune espèce et ne veut pas s'en mêler."

La délégation ouvrière s'est retirée très satisfaite.

Une dépêche de Washington dit que le président Roosevelt aura une conférence demain à la Maison Blanche, avec Samuel Gompers et autres officiers de la Fédération Américaine du Travail, au sujet de certaines résolutions affectant les intérêts généraux des ouvriers syndiqués.

Les Clous et les Boutons

ne sont dus qu'à l'impureté du sac et le moyen le plus prompt et le plus simple de s'en débarrasser c'est de prendre quelques bouteilles de Burdock Blood Bitters.

Ce remède purement végétal a guéri des milliers de cas de ces maladies douloureuses et laides, depuis les trente dernières années.

M. S. J. Wells, R. V. interview, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

simé W. J. Cranford, St. Mary, Ont., écrit: "J'ai vu dix-neuf fois le clou et dans le sac et j'ai été incapable de travailler pendant plus de deux semaines. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais inutilement. J'ai acheté une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant d'en avoir pris la moitié, tous mes clous étaient disparus. Je pris le reste, cependant, et je n'en ai pas eu un seul depuis."

DRINK Bluebonnet Rhubarb Tea



BEAU BANQUET A L'ASILE SAINT VINCENT DE PAUL

Monseigneur Racicot préside, hier soir, une fête de charité, donnée au bénéfice de cette institution. — L'Orchestre National et quelques artistes exécutent un joli programme.

Mgr Racicot a présidé, hier soir, un magnifique banquet de charité, donné par les religieux de l'Asile Saint-Vincent de Paul, rue Visitation, au bénéfice de leurs œuvres. Plusieurs centaines de personnes assistaient à ce banquet qui fut, sans contredit, un des plus beaux de l'année.

La salle, décorée de verdure, offrait un coup d'oeil charmant. Le menu était des plus appétissants; les convives y firent honneur. Et comme si cela n'était pas suffisant pour satisfaire, même les plus difficiles, les dévoués organisateurs avaient encore retenu les services de plusieurs artistes, qui exécutèrent admirablement bien le fort joli programme suivant:

Chant par les orphelins, accompagné par Mlle M. L. Laverie; chant par M. Paquin, accompagné par M. A. Chamberland, accompagné par M. A. Chamberland; déclamation: "L'Année de la Vierge", par Mlle H. Villeneuve; chant: Hymne à la jeunesse, par le chœur de chant de la Congrégation des Jeunes Gens; soliste, M. A. Goulet, accompagné par Mlle M. L. Laverie; saynète par MM. R. Luperon et P. Courtois; duo: Doctoresse et sa servante, par Mlle H. Villeneuve et

Le Rire, la Digestion et la Santé

Un fameux médecin russe a émis l'opinion que le rire est un des meilleurs agents connus de la science pour guérir la dyspepsie, les maladies de l'estomac et des nerfs.

Le rire, en effet, est aux dyspeptiques ce que sont à l'homme affaibli et mourant dans le désert le souvenir d'une eau courante et d'un vallon ombreux.

Si l'on connaissait toutes les causes et les raisons de la dyspepsie, on ne serait pas surpris de noter la note peu franche dans la gaieté du dyspeptique.

Il y a, chez le dyspeptique, un besoin constant d'appétit, d'alimentation et de contentement. Joint à une fausse idée que ce besoin est illusoire et ne peut en se prolongeant amener la guérison, la douleur et ses regrets.

Si l'on comprenait que le système digestif, y compris la bouche, la gorge et le canal conduisant à l'estomac, est composé de tissus membraneux remplis de millions de nerfs minuscules qui contrôlent des millions de petites bouches de succion, si cela était connu, les hommes comprendraient peut-être mieux que le dérangement de tel système signifie sûrement d'intenses douleurs physiques.

Maintenant supposons que ce canal alimentaire soit une masse de nerfs épuisés, débilités, causant des douleurs atroces et des malaises, et supposons que ce canal soit rempli de matières de rebuts, de mauvaises odeurs et d'aliments décomposés du dernier repas, et vous aurez une faible idée de la souffrance du dyspeptique.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, composées des ingrédients digestifs les plus puissants — un grain d'un simple ingrédient pouvant digérer 3,000 grains de nourriture — soulagent le canal alimentaire de ses fonctions, l'aident dans toute sa longueur (30 pieds) à les accomplir, rendent la force et la vitalité à l'estomac et reconstituent au sang une nutrition forte et saine.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont une aide naturelle à la digestion. Elles ne font pas que stimuler apparemment un organisme déjà affaibli, elles le reconstituent et enlèvent ce qui est nécessaire.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ne sont un secret pour personne. Voici ce dont elles se composent: Hydrastine, gomme de réglisse, menthe, pepsine aseptique. Quarante mille médecins en Amérique et au Canada les emploient et les recommandent. Qu'on soit dyspeptique ou non, on devrait les employer après chaque repas copieux. Tous les pharmaciens les vendent; prix 50c. Envoyez-nous vos nom et adresse et nous vous enverrons un paquet-échantillon gratuitement. F. A. Stuart Co., 150, Stuart Bldg., Marshall, Mich.

R. Beauchamp, accompagnée par Mme Bélanger; chant par M. L. Dupuis.

L'Orchestre National, de la paroisse Saint-Pierre, était présent, et fut très applaudi dans l'exécution du programme que nous reproduisons ci-dessous:

1. Marche laurentienne, de Lalande. 2. Golden Age, Geo. D. Barnard. 3. Overture: Goddess of Night, Thomas S. Allen. 4. Il Trovatore, fantaisie, Verdi. 5. Airs canadiens, Harris. 6. Society Swing, marche, Henry Frantz.

M. Ch. A. Gascon est le directeur de l'Orchestre National.

Il y avait une table spéciale pour les jeunes gens de la congrégation. Le R. P. Beaupré, le directeur, présidait à cette table.

Il y aura encore banquet à l'Asile Saint-Vincent de Paul, ce soir, demain, lundi, mardi et mercredi de la semaine prochaine.

Nous ne pouvons terminer ce court compte-rendu, sans féliciter Mme Poulin, la dévouée présidente du comité d'organisation, du beau succès qui a couronné son travail et celui des personnes qui lui ont aidé.

POUR HONORER LE DOCTEUR RODDICK

LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE MCGILL LUI PRESENTE SON BUSTE EN BRONZE, HIER SOIR.

On a profité du banquet annuel des sous-gradués de la faculté de médecine de l'Université McGill qui a eu lieu hier soir, pour présenter au Dr T. G. Roddick, ex-doyen, son buste en bronze, exécuté par le Dr J. J. Ross, du département d'Anatomie.

M. Fred Auld fit le discours de présentation et le Dr Roddick répondit en quelques mots émus.

Puis les salutes suivantes furent proposées: "Le roi", par le président M. T. F. Cotton; "Le Doyen", réponse par le Dr Shepherd; "L'Alma Mater", par R. G. Bughie, réponse par le Dr Peterson; "La Faculté", par E. H. Reed, réponse par le Dr J. C. Cameron; "Les Facultés Soeurs", par John Harrison, réponses par les doyens Adams, Walton et Moyle; et par le Dr Robertson, du collège McDonald; "Les Universités Soeurs", par W. L. Shannon, réponses par M. A. J. Shannon, Duff, de l'Université de Toronto; le Juge LaFontaine, de l'Université Laval, Montréal; Conrad Gaggie, de l'Université Laval, Québec, et H. E. Chaplain, de l'Université Queen's, de Kingston; "Les classes de gradués", par le Dr W. W. Chipman; réponse par J. J. Gill; "Les Nouveaux", réponse par Hill H. Cheney.

Le succès de cette fête est dû en grande partie au travail du comité d'organisation suivant: T. F. Cotton, président; G. A. Shier, secrétaire-trésorier; Arthur Atkinson, secrétaire; et les docteurs J. C. Cameron et T. A. Starkey; membres du comité, MM. M. J. Carney, J. S. Mundie, H. Falconer, P. W. Crombie, T. W. Sutherland, D. L. MacDonald, G. F. Downing et G. L. Ramsey.

Washington, 13. — La construction du canal de Panama, en cinq ans, a porté de trois à vingt-cinq millions de dollars la valeur du commerce des Etats-Unis avec cette petite république.

Alaskas Tempête en Drap jersey pour lames



comme la vignette, doublées de laine, valeur de \$1.25,

PRICE 75c

Satisfaction

Garantie ou Argent

Remis

avec Plaisir

Boston SHOE STORE

CLAQUES DE DAMES



Valeur de 75c

PRICE 35c

NOTRE VENTE A PRIX REDUITS DE JANVIER

VENTE EXTRAORDINAIRE! OCCASIONS EXTRAORDINAIRES!

Cette vente de Chaussures à prix réduits de Janvier a soulevé un enthousiasme extraordinaire à Montréal. Nous avons eu la hardiesse d'acheter un lot immense de Chaussures, et pour les écoulé au plus vite, nous avons fait cette vente à prix réduits de Janvier. Ce sera la plus grande vente que nous ayons jamais faite.

LISEZ LES OCCASIONS EXTRAORDINAIRES ENUMEREES CI-DESSOUS:

BOTTINES D'HOMMES, dont quelques-unes de vendant \$6.00, toutes à trépoint. Pour \$3.49 PRICE 3.49	BOTTINES D'HOMMES, en poulain verni chevreau vici et bronze, semelles à trépointes Good-year, valant jusqu'à \$4.00 PRICE 2.49	BOTTINES D'HOMMES, de \$4.00 à trépoint Good-year, bottes et cuir de toutes sortes, et talons de toutes formes. Pour \$2.49 PRICE 2.49	BOTTINES HAUTES A LACETS en veau tan de Russie et en poulain verni, pour rillettes. Valeur de \$4.00, pour \$2.40 PRICE 2.40	BOTTINES EN CUIR VERNI, à lacets ou à boutons, avec tige blanche, et soulèrs en chevreau rouge, pour enfants. Valeur de \$1.50 pour \$0.79c PRICE 0.79c
Pantoufles Piquées, de maison, pour Dames, Semelles en cuir, et chaudement doublées, valeur de 75c PRICE 25c	Bottines de fillettes En chevreau vici. Points: 8 1/2, 11, valant \$1.50 PRICE 98c	BOTTINES DE DAMES, de \$4.00 à trépoint Good-year, bottes et cuir de toutes formes. Pour \$2.49 PRICE 2.49	BOTTINES A LACETS en veau box et en chevreau noir, semelles à trépointes. Valeur de \$1.25, pour \$0.79c PRICE 0.79c	Souliers d'ECOLIERES, points 11 à 2, avec bonnes semelles fortes. Valeur de \$2.00, pour \$1.49 PRICE 1.49
Claques d'Hommes, valant \$1.00 PRICE 75c	PANTOUFLES JULIETTE, garnies de fourrure, pour dames, fabriquées par Daniel Green. Valeur de \$2.50 PRICE 98c	BOTTINES A TREPONTE GOOD-VEAR, en poulain verni, chevreau Vici, veau tan et tan de Russie, cousues à la main, pour dames. Valeur de \$5.00 pour \$2.98 PRICE 2.98	Claques d'enfants, de 60c, pour \$35c PRICE 35c	Claques de demoiselles, points 11 à 2, valant 70c, pour \$40c PRICE 40c
Bottines de Garçonnets, style à lacets, en cuir verni, pour Dames, vici et veau box, points 1-5 PRICE 1.49	189 PAIRES DE BOTTINES à boutons, en cuir verni, pour Dames et demoiselles, partie supérieure en drap noir et talons bas. Points: 2 1/2, 5 1/2. Valeur de \$3.50 PRICE 1.98	300 paires de Bottines d'Hommes, quelques-unes en cuir Vici, d'autres en cuir bronze, un certain nombre en poulain verni, d'autres à grosses semelles, ayant quelque peu séjourné en magasin. Valeur de \$3.50 pour \$1.99 PRICE 1.99	300 PAIRES DE MOCASSINS POUR DAMES et MESSIEURS. Valeur de \$1.25, pour \$0.79c PRICE 0.79c	GUETRES DE DAMES, valant 50c pour \$19c PRICE 19c
Bottines de Garçonnets, style à lacets, en cuir verni, pour Dames, vici et veau box, points 1-5 PRICE 1.49	189 PAIRES DE BOTTINES à boutons, en cuir verni, pour Dames et demoiselles, partie supérieure en drap noir et talons bas. Points: 2 1/2, 5 1/2. Valeur de \$3.50 PRICE 1.98	300 paires de Bottines d'Hommes, quelques-unes en cuir Vici, d'autres en cuir bronze, un certain nombre en poulain verni, d'autres à grosses semelles, ayant quelque peu séjourné en magasin. Valeur de \$3.50 pour \$1.99 PRICE 1.99	Pardessus de dames à boutons. Points 2 1/2, 3 Valant \$2.00, pour \$1.39 PRICE 1.39	Arcties à Boucles pour Hommes, première qualité, valant \$2.00 PRICE 1.39
Bottines de Garçonnets, style à lacets, en cuir verni, pour Dames, vici et veau box, points 1-5 PRICE 1.49	189 PAIRES DE BOTTINES à boutons, en cuir verni, pour Dames et demoiselles, partie supérieure en drap noir et talons bas. Points: 2 1/2, 5 1/2. Valeur de \$3.50 PRICE 1.98	300 paires de Bottines d'Hommes, quelques-unes en cuir Vici, d'autres en cuir bronze, un certain nombre en poulain verni, d'autres à grosses semelles, ayant quelque peu séjourné en magasin. Valeur de \$3.50 pour \$1.99 PRICE 1.99	Pardessus de dames à boutons. Points 2 1/2, 3 Valant \$2.00, pour \$1.39 PRICE 1.39	Arcties à Boucles pour Hommes, première qualité, valant \$2.00 PRICE 1.39

2000 paires de pantoufles de soirees pour dames, en suède, chevreau satin et chevreau verni, tous les styles, toutes les formes, quelques-unes valent \$3.50, \$4.00, \$5.00, \$6.00 et \$7.00. En vente demain à 50 P.C. de réduction.

Pensez-y des pantoufles de \$3.00 pour \$1.50 | Pensez-y des pantoufles de \$4.00 pour \$2.00 | Pensez-y des pantoufles de \$5.00 pour \$2.50 | Pensez-y des pantoufles de \$6.00 pour \$3.00 | Pensez-y des pantoufles de \$7.00 pour \$3.50

COIN DES RUES STE CATHERINE ET MANSFIELD. OUVERT LE SOIR

CETTE COLLISION A ST MICHEL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Charles de Bellechasse, 13. — MM. A. Dubé, surintendant de l'intercolonial à Lévis, L. B. Pelletier et Arthur Atkinson sont arrivés hier à St Michel sur un train spécial. Une enquête sera tenue à Lévis, au sujet de cet accident de chemin de fer, que la "Presse" a rapporté hier. Il est réellement surprenant qu'il n'y ait eu aucune perte de vies, en effet, les wagons furent réduits en aliguettes et le feu se mit aussitôt dans les débris. C'est le Dr Albert Marcotte qui a donné les premiers soins aux blessés. Sauf le Dr Jos. Boucher, de la Rivière du Loup, qui porte une grave blessure à la tête, l'état des autres victimes n'est pas grave. Les autres

blessés sont le conducteur George Roy, de Rivière du Loup, blessure à la figure; Alphonse Bélanger, conducteur de l'islet, blessure à la main; Ubald Talbot, de St Pierre Montagny; J. B. Michaud, de St Basile de Madawaska et son épouse; Joseph Lévesque, cultivateur de Rivière-Ouelle; James Orr, un ouvrier du Transcontinental; Ernest Dufour, de St Roch des Aulnaies; Ernest St Pierre, de St Pierre de Montagny; Léonard Corriveau, de St Valier; Jean Guay, de Montagny; E. Dionne, de St Philippe de Néri; Emile Roussel, de St Philippe de Néri; Mme veuve Hypolite Charbon, de St Anne la Pocatière, que l'on conduisit à Mastai; M. Emile Rossignol, de Fraserville; M. Albert Mun Johnston, du Transcontinental; M. Jos. Boucher, chauffeur, Fraserville; M. Jos. Dugay, conducteur de malles et quelques autres. Presque tous les blessés ne

sont que légèrement atteints; con-Woods, chanté des chansons comiques.

MALINI AU WINDSOR

Signor Malini, l'incomparable prestidigitateur que toutes les têtes couronnées d'Europe ont salué au cours d'une tournée spéciale, a donné une représentation à la Ladies' Ordinary de l'hôtel Windsor, hier soir.

Les tours, exécutés en pleine lumière, sont stupéfiants. Malini, manie les cartes avec une habileté qui fige son auditoire. C'est un maître, un véritable maître dans l'art de la magie. Madame Freilich, pianiste, a rendu avec brio la Rhapsodie hongroise No XII de Liszt et nombre d'autres compositions savantes. MM. J. Bovens Gilles, a réitéré quelques pièces en vers dues à feu le docteur Drummond et J. L.

A L'ECOLE MENAGERE

Vendredi soir, le 15 courant, auront lieu, à l'Ecole Ménagère, 22 Sherbrooke ouest, les deux cours de cuisine.

Cours populaire: Soupe aux choux à la canadienne Boeuf bouilli aux petits oignons Patates frites Pommes de terre St Laurent Gâteau roulé. Entrée 10 cts. Cours de cuisine bourgeoise: Potage à l'italienne, Oeufs en nid, Eperlans frits, Sauce Tartare, Parfait aux abricots. Entrée, 25 cts. A la demande d'un grand nombre de personnes, les cours de cuisine de jeudi soir, auront lieu le vendredi soir de 7.30 à 9.30 hrs.

EUCHRE DU CERCLE SAINT-JACQUES

Le Cercle Saint-Jacques donnera mardi prochain, 19 du courant, un euchre dans la salle de l'école St Jacques, angle des rues Ste Catherine et St Denis. M. Honoré Gervais, député de St Jacques, présidera la fête.

LES JUIFS FINLANDAIS

Helsingfors, Finlande, 13. — Un comité du Sénat s'occupe de préparer des réformes dans la condition des Hébreux en Finlande. Deux lois sont à l'étude, l'une permettant aux Hébreux d'acquiescer le titre de citoyens, la seconde leur donnant le droit de cité avec certaines restrictions. Il n'est nullement question de leur accorder des droits égaux à ceux des autres habitants.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être accompagnés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ROBERT — A Moncton, le 6 janvier 1909, est né un fils, Robert, à l'épouse de M. D'Amour, née Marie-Louise, fille de M. D'Amour, et de M. D'Amour, et de M. D'Amour.

DÉCÈS

BARSALO — A Moncton, le 10 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BEAUCHAMP — A Moncton, le 12 janvier 1909, est décédé subitement, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Edouard-Alexis Barsalo, conducteur M. S. R. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 12 du courant, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Pour faire des Femmes Fortes, Actives et Vigoureuses, il faut que les Jeunes Filles aient Recours aux

PILULES ROUGES

De la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

UNE VOIX DE QUEBEC

Mlle H. Roy, 210 rue de la Reine, guérie de Débilité Générale avec douze boîtes de Pilules Rouges, après que son médecin l'eut condamnée.

"Tel l'on fait son lit, on se couche."

Voici un proverbe qui trouve particulièrement son application chez la jeunesse.

N'est-ce pas dit que l'on sera, dans la vieillesse, ce que l'on est dans la jeunesse?

Aucune mère ne devrait oublier ces vieux axiomes; celles surtout ayant des fillettes à élever feraient bien de se rappeler constamment les vérités que nous venons d'énoncer.

C'est aux premiers moments de sa formation qu'il importe le plus de se soucier de la santé de la petite fille qui sera bientôt une femme.

Et les mères savent trop bien que l'avenir réserve à leurs enfants pour ne pas s'efforcer de les prémunir, le mieux possible, contre tous les assauts de la vie; nous voulons simplement parler des maladies et des troubles féminins.

Pourtant, combien de jeunes filles souffrent de débilité générale?

Tout le charme de leur belle jeunesse se trouve entièrement voilé par des traits amaigris et des couleurs fades qui les attristent.

Hélas! la couleur les trahit. A dix-huit ou vingt ans, que de jeunes filles sont déjà accablées par le poids de la vie!

Victimes innocentes du sort, c'est vous que nous voulons secourir et délivrer. Écoutez bien.

Si le peu de force que vous aviez diminuée au feu de l'adolescence; si votre sang s'appauvrit et perd de sa couleur naturelle; si vous êtes affligées de trop fortes douleurs périodiques; si vous avez à vous plaindre de maux de tête et de points de côté; si votre teint s'assombrit et que vos yeux perdent de leur brillant; si vous avez des étourdissements et des bourdonnements d'oreilles; si vous vous sentez souvent lassées, fatiguées; si votre digestion se fait mal; si vous êtes nerveuses et facilement irritables; si enfin, vous souffrez d'un mal quelconque, voici invariablement le grand remède qui vous guérira, puisqu'il en a guéri des milliers et des milliers d'autres: les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Les Pilules Rouges font du sang nouveau qu'elles coorent, purifient en enrichissant, en infiltrant dans l'organisme tous les plus généreux principes d'une saine vitalité. Or, le sang, c'est la vie.

Chez la femme tout particulièrement, le sang est le véritable baromètre de la santé.

L'action bienfaisante des Pilules Rouges est prompt et toujours décisive. Il ne faut pas y recourir longtemps avant d'en éprouver, pour de bon, les effets bienfaisants.

LES RICHES DE NEW YORK

New York, 13 — La liste des taxes, qui a été publiée lundi, indique que Mme Sage et M. Andrew Carnegie possèdent des propriétés évaluées à \$10,000,000. La propriété de J. D. Rockefeller est évaluée à \$2,500,000; celles de William

Vanderbilt et de la comtesse Zecheval à \$1,000,000, chacune. Il s'agit ici de biens personnels.

Londres, 13 — Le célèbre écrivain anglais, sir Conan Doyle, vient de subir une opération chirurgicale. L'état du malade ne fait naître aucune crainte.

Un seul Manteau doublé en Rat Musqué et Collat en Vison, valant \$135.00, moins 33 p.c. d'Escompte

Manteaux en caracul noir, nouveau modèle, demi-longueur ou trois-quarts, de \$15.00, \$16.50, \$22.50, moins 10% d'escompte.

Un seul Manteau doublé en Rat Musqué et Collat en Vison, valant \$135.00, moins 33 p.c. d'Escompte

Manteaux en caracul noir, nouveau modèle, demi-longueur ou trois-quarts, de \$15.00, \$16.50, \$22.50, moins 10% d'escompte.

Un seul Manteau doublé en Rat Musqué et Collat en Vison, valant \$135.00, moins 33 p.c. d'Escompte

Manteaux en caracul noir, nouveau modèle, demi-longueur ou trois-quarts, de \$15.00, \$16.50, \$22.50, moins 10% d'escompte.

Un seul Manteau doublé en Rat Musqué et Collat en Vison, valant \$135.00, moins 33 p.c. d'Escompte

Manteaux en caracul noir, nouveau modèle, demi-longueur ou trois-quarts, de \$15.00, \$16.50, \$22.50, moins 10% d'escompte.

Un seul Manteau doublé en Rat Musqué et Collat en Vison, valant \$135.00, moins 33 p.c. d'Escompte

Manteaux en caracul noir, nouveau modèle, demi-longueur ou trois-quarts, de \$15.00, \$16.50, \$22.50, moins 10% d'escompte.

Un seul Manteau doublé en Rat Musqué et Collat en Vison, valant \$135.00, moins 33 p.c. d'Escompte

AU CONSEIL DE LONGUEUIL

Au conseil de ville de Longueuil lundi soir il a été pris connaissance d'une importante requête de l'association municipale, se plaignant de la mauvaise qualité de l'électricité fournie depuis un certain temps surtout par la "Montreal Light, Heat and Power Co."

Le secrétaire est chargé d'accuser réception de cette requête, laquelle est référée au comité général pour étude.

L'offre de M. Etienne Goyette de régler sa poursuite contre la ville moyennant la somme de \$10 et la remise du jugement de \$33 que la ville a obtenu contre lui, est acceptée.

M. Chas. Martel, hôtelier, réclame des dommages causés dans sa cuisine par l'installation d'une borne-fontaine défectueuse. Question renvoyée à comité de l'après-midi.

M. T. L. Lacroix, marchand de meubles, offre des chaises pour la nouvelle salle du marché au prix de \$5.40 la douzaine ainsi que des tables au comité des marchés.

Une lettre de la Montreal Light, Heat and Power Co., disant qu'elle sera prête bientôt à fournir à la ville des quotations pour l'éclairage des rues. Au comité général.

Il est pris connaissance d'un rapport du chef de police pour le dernier trimestre donnant le nombre des appels de la police, des arrestations, des mandats émis, des protégés admis au poste, etc.

Le secrétaire donne lecture du rapport de la "Quebec Montreal and Southern Railway Co." concernant les recettes des trains supplémentaires pour lesquels la ville avait donné une garantie, du 10 décembre 1908 au 10 janvier 1909. Il se trouve que le conseil doit à la compagnie la somme de \$162.29.

Il est donné lecture ensuite d'un état général des recettes et dépenses générales de la ville du 1er juillet au 31 décembre 1908, ainsi qu'un état des dépenses pour chaque comité.

Durant cette période la ville a perçu \$32,103 et les dépenses se sont élevées à \$28,365, laissant une balance en caisse de \$3,738.

Il est résolu de demander des souscriptions pour travaux de peinture, tapisserie, etc., pour la salle du conseil, celle des comités, du poste de police, du bureau du secrétaire, etc.

UNE DAME DE WINDSOR FAIT APPEL

A toutes les femmes: "J'enverrai gratuitement avec des instructions complètes mon traitement domestique qui guérit positivement l'ulcération, les déplacements, les chutes, les périodes douloureuses et irrégulières, les tumeurs, aussi les bouffées de chaleur, la nervosité, la mélancolie, les maux de tête, les affections de dos, d'intestins, de reins et de vessie, quand ces maladies sont causées par la faiblesse propre à notre sexe. Vous pouvez continuer le traitement à la maison au coût d'environ 12 cents par semaine. J'enverrai aussi gratuitement, sur demande, mon livre "Women's Own Medical Advice". Écrivez aujourd'hui à Mme M. Summers, boîte H, 41, Windsor, Ont. A R

FEU MADAME H. GIROUX

Nous apprenons avec beaucoup de peine la mort de Mme H. Giroux, née Michaud (Marie-Anne), arrivée de bonne heure, hier matin, au domicile de son époux, avenue de l'Hôtel de Ville. Elle fut toute sa vie une personne de bien, s'associant toujours de grand cœur à toutes les œuvres de charité. Épouse modèle et vertueuse elle ne cessa de donner l'exemple du respect et de la scrupuleuse observation des lois du Seigneur.

Elle laisse pour déplorer sa perte outre un époux inconsolable, une fille religieuse chez les Soeurs Grises, ainsi que deux sœurs, l'une supérieure du Patronage des Soeurs Grises de Boston et l'autre religieuse à l'Hôtel Dieu de Montréal. Une autre fille prend sa part de chagrin avec son père.

Sa Grande Mgr Racicot a rendu visite, hier matin, à Mme Giroux et lui a procuré les dernières consolations de l'Eglise.

Les funérailles sont annoncées dans la colonne des décès.

OCCASION UNIQUE

Quiconque veut acheter un piano devrait ne pas manquer de profiter des réductions et des conditions spéciales qu'accorde ce mois-ci la "Leach Piano Co., Limited, 360 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond, où vous trouverez les pianos des célèbres marques Leach, Pratte, Bell et Lafarge.

Pernambuco, Brésil, 13 — Les employés brésiliens de la "Great Western Ry." se sont mis en grève hier. La "Great Western Ry." est une compagnie anglaise qui emploie 4,000 hommes. Les troupes surveillent les grévistes.

Quebec, 13 — Le feu s'est déclaré hier dans l'hôtel Kenebec, à Lévis, causant pour \$500 de dommages. La prompt intervention des pompiers empêcha un plus grand désastre.

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

DUPUIS
LE GRAND MAGASIN À RAYONS DE L'EST
FRÈRES, LIMITÉE
447-449 RUE STE CATHERINE EST

Grande Vente de Blanc de Janvier

Continuez cette Semaine avec des Valeurs Supérieures -- Grand Assortiment de Blanc, le plus Beau, le Meilleur.

Occasion sans pareille

Nous nous sommes procurés des quantités considérables de coton, provenant du nouveau moulin de la Côte St Paul, et sommes les seuls à Montréal qui pouvons offrir un coton d'aussi haute qualité pour un prix si bas. La verge.

Occasions incomparables à tous les Rayons.

3ème Étage

Echantillons gratuits

VOYEZ NOTRE EXPOSITION CULINAIRE

Audition de musique classique et moderne, toutes les après-midi de 2 hrs à 6 hrs.

Les commandes par poste sont exécutées promptement et avec soin.

LE GRAND MAGASIN À RAYONS DE L'EST

PREPARATIFS POUR LE CARNAVAL

Le comité chargé de l'organisation du carnaval des sports d'hiver à Montréal ne perd pas un instant.

Fort des adhésions déjà reçues, ce comité a pu commencer à préparer son programme de fêtes qui commenceront le 10 février et se termineront le 20.

Il y aura pour l'ouverture des parties de patinage, de curling, match de hockey, toboggan sur la montagne, puis l'ouverture de la seconde partie du concours de curling entre dames.

Le deuxième jour il y aura première attaque du Palais de glace sur la ferme Fletcher puis illuminations et feux d'artifice.

Puis suivront les autres jours la fête au M. A. A., les championnats de hockey, de ski, de curling, de patinage.

La fête de nuit au Parc de la Montagne, à la glissoire, promet d'être ravissante ainsi que le bal annuel du Montagnard.

On fait également de grands préparatifs pour la parade carnavalesque ainsi que pour l'attaque définitive du Palais de Glace par des milliers de raquetteurs en costumes réglementaires dans lequel la Tugue Bleue légendaire tiendra large place.

Il y aura nombreux bals masqués et autres fêtes de nuit durant toute la série des fêtes.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Son Honneur le Juge Dunlop a rendu trois jugements en cour Supérieure, hier matin.

Le premier était dans la cause de McPherson contre la ville de Montréal. Le demandeur réclamait \$1,035 pour fausse arrestation. Le juge lui accorde \$50.

Dans la cause de la cité contre A. A. Desrosiers, ancien secrétaire-trésorier de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, le magistrat a accordé \$590 à la demanderesse qui réclamait \$678.

Fred. R. Walsh, curateur de John F. Finn, entrepreneur a obtenu \$99 par l'usage d'outils par les Soeurs Grises de la Congrégation. Il réclamait \$425.

VICTIME DU FROID

Détroit, Mich., 13 — Roméo Côté, âgé de 18 ans, a été trouvé dans un wagon, à Milwaukee Junction. Il avait les deux pieds gelés.

Il a été conduit au poste de police, où il a dit qu'il avait quitté St Henri, depuis cinq semaines. L'enfant souffrait beaucoup. On l'a envoyé à l'hospice St Joseph.

Quebec, 13 — Le feu s'est déclaré hier dans l'hôtel Kenebec, à Lévis, causant pour \$500 de dommages. La prompt intervention des pompiers empêcha un plus grand désastre.

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

Un Petit Paquet de Jell-O

Fait un dessert suffisant pour une famille nombreuse. Chez tous les épiceries.

10c

LE PAPJET

TEMPERATURE



Beau et très froid aujourd'hui. Jeudi, un peu plus doux, neige dans la soirée.

Montréal, 13 janvier 1969.
Thermomètre de Heaton et Harrison.
10-12 rue Notre-Dame Est:
Aujourd'hui maximum: 6
Minimum: -12
Même date l'an dernier: 25
Aujourd'hui minimum: 12
Même date l'an dernier: 20
Baromètre: 8 a.m., 20.74; 11 a.m., 20.79; 1 p.m., 20.80.

LA JOURNEE

Le ministre des Finances de la Prusse a annoncé, hier à la Diète, en faisant son exposé budgétaire, que le déficit, cette année, sera de \$44,000,000.

Le rapport du commissaire général de l'immigration aux États-Unis constate que 782,870 étrangers ont été admis au pays, en 1968, soit 502,749 de moins qu'en 1967.

Il a été décidé que l'exposition de peintures, de sculptures et d'objets d'art français qui doit avoir lieu à la Galerie des Arts, s'ouvrira le 30 courant.

Un violent incendie s'est déclaré, ce matin, dans un des garages de la compagnie des tramways de Kingston. Les dommages s'élèvent à \$10,000.

Mgr l'archevêque devait prendre la mer aujourd'hui, pour revenir en sa ville archiepiscopale. Nous apprenons que Sa Grandeur a retardé son voyage et qu'il ne partira que le 20 janvier pour le Canada.

Depuis lundi que l'inspection des édifices est commencée par le département des Incendies, les capitaines du corps des pompiers ont envoyé 57 rapports d'inspection au chef Tremblay.

L'American School Association, dont M. Théodore Roosevelt est le président d'honneur, tiendra un congrès à Chicago, le 23 février. Cette société s'occupe de l'inspection médicale des écoles. On se demande si la Ville de Montréal s'y fera représenter.

LA CANADIAN BANK OF COMMERCE

La Canadian Bank of Commerce, au premier rang de nos institutions financières canadiennes, ayant des ramifications dans toutes les parties du pays, depuis Halifax à Vancouver, tenait hier, à Toronto, l'assemblée annuelle de ses actionnaires.

Dans les sphères de la haute finance on attendait avec une certaine impatience le rapport des opérations de la Canadian Bank of Commerce pour la dernière année. Elles ont été jugées absolument satisfaisantes par les actionnaires réunis.

Le rapport détaillé que nous donnons ailleurs du dernier bilan donne cette conviction.

Les profits nets réalisés ont été de \$1,627,332. Moins de la moitié de ce montant fut employée au service des intérêts qui sont de 8 pour cent, et avec le reste on augmenta le fonds de réserve de un million de dollars.

Aujourd'hui la Banque du Commerce a un capital payé de \$10,000,000, un fonds de réserve de \$6,000,000, et un actif de \$122,037,796. Les dépôts sont de \$95,037,796, pendant que son compte et ses prêts courants atteignent \$68,694,649, soit pour ses avances au public, un total de \$85,000,000.

Avec de tels capitaux on ne doit pas être surpris que tout le pays bénéficie de la grande activité et de l'esprit public qui animent l'administration de la Canadian Bank of Commerce.

M. Alexander Laird est le directeur-général de cette institution et le bureau de Montréal a pour gérant, M. H. B. Walker.

MONSIEUR BRUCHESI A PARIS

Paris, 1er janvier 1969. — M. l'abbé Rivière, curé de la Madeleine, a donné avant-hier soir un grand dîner en l'honneur de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Les principaux convives étaient Mgr Amette, archevêque de Paris, M. Hector Fabre, M. Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel de l'Académie Française; M. Denis Cochin, député de Paris; le comte de Mun, le comte d'Haussonville et M. René Bazin, de l'Académie Française; M. Camille Bellaguet, le distingué critique musical de la "Revue des Deux-Mondes"; MM. Lionel Marie et Joseph Rivière, et M. Fay, notaire.

JEAN LIONNET.

GRAVEMENT MALADE

M. L. A. Lafond, préposé à la déclaration des maladies contagieuses, est gravement malade. Il souffre de tuberculose et ses médecins désespèrent de lui sauver la vie. Ses nombreux amis regrettent

LE SUPPLICE DES FLAMMES

Deux jeunes enfants trouvent une mort horrible, ce matin, au court d'un violent incendie à Ottawa.

INCENDIE A OTTAWA

Le malheureux père est empêché par la fumée et le feu de les arracher à leur martyre.

SON DESEPOIR

(Du correspondant régulier de la Presse) Ottawa, 13 — De bonne heure, ce matin, le feu a partiellement détruit la maison de M. O'Neill, rue Armstrong, faubourg Hintonburg. Deux jeunes enfants ont péri dans les flammes. Le reste de la famille n'eut que le temps de sauter par les fenêtres. La maison occupée par la famille O'Neill et la famille Ryan, cette dernière composée du père infirme, de la mère et de cinq enfants, portait le numéro 2712 et était de misérable apparence. L'alarme fut donnée à 2 h. 10 et lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, la maison n'était plus qu'un brasier ardent et il était alors impossible d'essayer de sauver les deux pauvres petits dont les corps devaient déjà, à ce moment, être carbonisés. Les efforts des pompiers se portèrent donc sur les maisons voisines, toutes construites en bois, et que les flammes menaçaient aussi de réduire en cendres.

Après plusieurs heures de travail rendu encore plus pénible par le froid excessif, qu'il faisait, le danger put être écarté. Ce fut O'Neill qui découvrit le premier le feu.

Il était couché lorsque vers deux heures, il fut réveillé par une forte odeur de brûlé; se levant avec précipitation, il descendit au premier étage et fut terrifié en voyant que le bas de la maison était en flammes et que l'escalier commençait déjà à brûler.

Remontant alors dans sa chambre, il sautait sa femme dans ses bras et la porta chez un voisin; quand il revint pour chercher ses enfants, les flammes et la fumée rendaient l'accès de la maison impossible et devant son impuissance à sauver ses pauvres petits, le malheureux père se mit à verser d'abondantes larmes. Les membres de la famille Ryan réussirent à se sauver avant que les flammes n'eussent atteint la partie de maison qu'ils occupaient. Les portes des escaliers s'ouvrirent à une centaine de piastres.

LES MAGISTRATS DE DISTRICT

Ce matin, à l'hôtel Place Viger, les magistrats de district se sont réunis et ont nommé un comité pour rencontrer Sir Lomer Gouin, premier ministre du Canada, général de la province de Québec et lui soumettre certains amendements à la juridiction criminelle et civile des magistrats et des cours de magistrats.

Quant aux traitements, frais de voyage, pensions, les magistrats ont apprécié la bonne disposition du gouvernement à leur égard.

MM. Husmer Lancelotti, Panet-Angers et Bourbeau-Rainville ont été nommés délégués auprès du premier ministre.

La date de l'entrevue n'est pas encore annoncée.

INCENDIE A OUTREMONT

Vers dix heures, ce matin, un incendie a causé des dommages pour quelques centaines de dollars aux dépendances de M. H. Joubert, No 420 chemin Sainte-Catherine, à Outremont. L'incendie a été éteint par les pompiers de la ville Saint-Louis sous le commandement du chef Paquet.

Ces dépendances sont la propriété de M. Turin et sont assurées.

TEMOIGNAGE DE GRATITUDE

La compagnie d'assurance Sun Life a envoyé à la Société de Secours des Pompiers un chèque de \$50 en reconnaissance du splendide travail fait par eux lors de l'incendie de la semaine dernière.

UNE ECOLE TECHNIQUE

Québec, 13. — Sir Lomer Gouin a assisté, hier après-midi, à une assemblée de la corporation de l'école technique qui doit bientôt être construite sur le boulevard Langlier, au centre des laborieuses populations de Saint-Roch et de Saint-Sauveur. Les plans ont été approuvés et la construction de l'école va être poussée sans délai et avec énergie.

UN CINQUANTAIRE DE SIR ALPHONSE PELLETIER

La visite à Montréal de Sir Alphonse Pelletier en sa qualité de lieutenant-gouverneur de notre Province, coïncide avec l'anniversaire d'un événement important pour lui qui se passa à Montréal il y a cinquante ans. Si l'on se réfère aux archives du Barreau, on trouvera qu'en 1859 le jeune Alphonse Pelletier, de Québec, se présentait devant l'aropage de Montréal pour subir ses examens en droit. Il y fut reçu avocat avec tous les honneurs.

Sir Alphonse célèbre donc, en ce moment, ses noces d'or professionnelles dans la bonne ville de Montréal, qui lui ouvrit le sanctuaire des lois et de la justice il y a cinquante ans.

UNE SCENE DANS LA PRISON DE QUEBEC

Godfroi Gosselin, accusé d'un crime odieux, tente de se suicider, hier, dans sa cellule. Il s'ouvre la gorge avec un couteau de table.

(Du correspondant régulier de la Presse) Québec, 13. — Ce cultivateur de Saint-Magloire de Bellechasse, Godfroi Gosselin, accusé d'un crime odieux, a tenté de se suicider, hier, dans la prison de Québec, où il était détenu en attendant son transport à Montmagny, pour y subir son procès. Inutile de revenir longuement sur les faits et gestes antérieurs de Gosselin. Sa conduite était devenue un sujet de scandale pour les habitants de Saint-Magloire, deux hommes de la police provinciale tentèrent une première fois d'arrêter le malheureux.

Gosselin ayant à ses côtés, sa femme et une de ses filles, tous trois armés de fusil, couteau, baïonnette, etc., firent une résistance désespérée à la police, et les deux constables, blessés dans cette lutte dramatique, durent revenir sur leurs pas. Le chef de la police provinciale, M. McCarthy, prit le chemin de Saint-Magloire avec sept hommes, mais Gosselin n'avait pas attendu leur arrivée. Il s'était réfugié dans les bois. Ensuite, il revint chez lui et, conseillé par des amis, il résolut de se livrer sans résistance. Le chef McCarthy fit route une seconde fois, vers Saint-Magloire, se prononçant dans l'affirmative. Gosselin sera envoyé dans cette maison de santé.

Le docteur Brochu, surintendant médical de l'asile de Beauport, examinera Gosselin, aujourd'hui, et s'il se prononce dans l'affirmative, Gosselin sera envoyé dans cette maison de santé.

Des son entrée dans la gèle, cet homme commença à montrer une physionomie inquiète, comme s'il eût craint à chaque instant, qu'on ne lui fit un mauvais parti.

Il était logé dans la partie réservée aux prisonniers, qui attendent leur procès et ses compagnons assurent que pendant les derniers jours, Gosselin laissait voir chez lui des signes trop manifestes d'aliénation mentale. Il se croyait un persécuté.

Lundi, Gosselin demanda un prêtre. Hier, le Père Rosa, Dominicain, se rendit à la prison.

Quand la nouvelle en fut annoncée à Gosselin, il demanda un certain temps pour se préparer. Mais, quand au bout de quelques minutes, le geôlier revint à la cellule, il trouva Gosselin gisant sur le plancher, la gorge ouverte. La blessure de quatre pouces de longueur avait été faite avec un couteau de table, le couteau dont Gosselin se servait pour ses repas, et qu'il avait soigneusement aiguisé, ce qui prouve que le suicide était prémédité.

Gosselin a perdu beaucoup de sang, mais son état n'est pas désespéré, car aucune artère n'a été atteinte. C'est le docteur Lel qui lui a prodigué les premiers soins.

Le docteur Brochu, surintendant médical de l'asile de Beauport, examinera Gosselin, aujourd'hui, et s'il se prononce dans l'affirmative, Gosselin sera envoyé dans cette maison de santé.

LES OUVRIERS A L'HOPITAL

M. Jules Beaudry, qui travaillait, hier après-midi, à la "City Ice Company", à Verdun, a eu la jambe fracturée par la chute d'un morceau de glace. Le blessé a été transporté, en toute hâte, à l'hôpital Général.

Jim Cozeani, un des employés des Usines Angus, a été transporté à l'hôpital Général, hier, Cozeani souffrait d'une grave blessure au pied.

A NAZARETH

Sir A. Peltier a daigné accepter l'invitation qui lui a été faite de visiter l'institution des aveugles de Nazareth. La réception aura lieu vendredi à 3 h. p.m. Le programme est le suivant: M. Peltier, accompagné de M. Higgins, sa femme et ses deux enfants, n'ont pu échapper à la mort qu'en sautant par une fenêtre du deuxième étage. C'est en sautant que Mme Corbin s'est infligé des blessures fatales.

Mme Higgins s'est fracturée une jambe.

LA VENTE DE L' "INTERCOLONIAL"

Ottawa, 13. — Le ministre des Chemins de fer ne s'est pas rendu à la vente de l' "Intercolonial". Cette fois-ci, le "World", de Toronto, dit que le syndicat Mann et McKenzie avait acheté ce chemin de fer pour trente millions de dollars.

EN L'HONNEUR DU DR BELAND

Saint-Joseph, 13. — Un grand banquet a été offert, hier soir, au Dr H. S. Beland, député du comté de Beauport à l'occasion de son retour d'Europe. Environ 150 personnes avaient pris place autour des tables.

À la table d'honneur, on remarquait à part le président et le Dr Beland, l'honorable Jacques Bureau, solliciteur général; MM. P. T. Savoye, député de Mégantic; G. Delisle, député de Saint-Maurice; Dr A. Morissette, député de Dorchester; A. Godbout, député de Beauport à la Législature; J. H. Walsh, gérant général du Québec Central et autres.

INCENDIE A QUEBEC

Québec, 13. — Un incendie éclatant, cette nuit, dans la maison de M. G. Brousseau, rue Saint-Paul, a causé des dommages très sérieux avant que les pompiers fussent intervenus.

ELLE SUCCOMBE DANS D'ATROCES SOUFFRANCES

Mlle Léa Lefebvre, âgée de seize ans, et qui avait été affreusement brûlée au cours d'un accident, jeudi dernier, rend le dernier soupir, hier soir.

Vendredi dernier, nous rapportions le terrible accident arrivé à Mlle Léa Lefebvre, dont les parents demeurent au No 675 de la rue Albert.

Mlle Lefebvre, qui n'était âgée que de 16 ans, est morte hier soir, à l'hôpital Western, où on l'avait transportée en toute hâte.

Comme on se le rappelle, la défunte se trouvait jeudi, chez Mme Auguste Gaudron, à quelques portes de chez elle.

Vers 5 heures de l'après-midi, la jeune fille, à la demande de la maîtresse de la maison, voulut ôter une robe de chambre qu'elle se trouvait sur une chaise. Le feu se communiqua alors à ses vêtements, et malgré le dévouement de M. Ernest Bernier qui se précipita sur elle, elle fut gravement atteinte.

Le feu s'étendit rapidement et elle fut atteinte à la gorge. Mlle Lefebvre ne put survivre. Ce triste accident a plongé dans un grand deuil la famille Lefebvre qui a, en cette triste occasion, les sympathies de tous.

Le coroner, après s'être informé des circonstances de l'accident, a disposé du cadavre sans convoquer de jury.



Mlle Léa Lefebvre, âgée de 16 ans, décédée hier soir, à l'hôpital Western, des suites d'un fatal accident. Photographie prise à l'époque de sa première communion.

CET ATTENTAT MYSTERIEUX

Les voisins de Mme veuve Chartrand, de Maison-neuve, n'ont rien entendu.

UNE ENQUETE

Celle qu'a faite le chef Marchessault aboutit à la discontinuation des recherches entreprises aussitôt.

ET CE BILLET ?

Les circonstances qui ont entouré cet attentat criminel et mystérieux commis chez Mme veuve S. Chartrand, de Maison-neuve, commencent à s'éclaircir et ne semblent pas être de nature à effrayer les voisins de Mme Chartrand; ceux-ci déclarent n'avoir rien entendu au moment de l'attentat dont parle la victime.

Le chef Marchessault a fait une minutieuse enquête et, finalement, après avoir comparé l'écriture du billet mystérieux avec celles d'autres personnes, il en est arrivé à la conclusion qu'il n'était pas nécessaire de continuer ses recherches et qu'il n'y a aucune arrestation à opérer.

Mme Chartrand était encore très énermée ce matin.

DEUX OUVRIERS A L'HOPITAL

M. Jules Beaudry, qui travaillait, hier après-midi, à la "City Ice Company", à Verdun, a eu la jambe fracturée par la chute d'un morceau de glace. Le blessé a été transporté, en toute hâte, à l'hôpital Général.

Jim Cozeani, un des employés des Usines Angus, a été transporté à l'hôpital Général, hier, Cozeani souffrait d'une grave blessure au pied.

A NAZARETH

Sir A. Peltier a daigné accepter l'invitation qui lui a été faite de visiter l'institution des aveugles de Nazareth. La réception aura lieu vendredi à 3 h. p.m. Le programme est le suivant: M. Peltier, accompagné de M. Higgins, sa femme et ses deux enfants, n'ont pu échapper à la mort qu'en sautant par une fenêtre du deuxième étage. C'est en sautant que Mme Corbin s'est infligé des blessures fatales.

Mme Higgins s'est fracturée une jambe.

LA VENTE DE L' "INTERCOLONIAL"

Ottawa, 13. — Le ministre des Chemins de fer ne s'est pas rendu à la vente de l' "Intercolonial". Cette fois-ci, le "World", de Toronto, dit que le syndicat Mann et McKenzie avait acheté ce chemin de fer pour trente millions de dollars.

EN L'HONNEUR DU DR BELAND

Saint-Joseph, 13. — Un grand banquet a été offert, hier soir, au Dr H. S. Beland, député du comté de Beauport à l'occasion de son retour d'Europe. Environ 150 personnes avaient pris place autour des tables.

À la table d'honneur, on remarquait à part le président et le Dr Beland, l'honorable Jacques Bureau, solliciteur général; MM. P. T. Savoye, député de Mégantic; G. Delisle, député de Saint-Maurice; Dr A. Morissette, député de Dorchester; A. Godbout, député de Beauport à la Législature; J. H. Walsh, gérant général du Québec Central et autres.

INCENDIE A QUEBEC

Québec, 13. — Un incendie éclatant, cette nuit, dans la maison de M. G. Brousseau, rue Saint-Paul, a causé des dommages très sérieux avant que les pompiers fussent intervenus.

ELLE SUCCOMBE DANS D'ATROCES SOUFFRANCES

Mlle Léa Lefebvre, âgée de seize ans, et qui avait été affreusement brûlée au cours d'un accident, jeudi dernier, rend le dernier soupir, hier soir.

Vendredi dernier, nous rapportions le terrible accident arrivé à Mlle Léa Lefebvre, dont les parents demeurent au No 675 de la rue Albert.

Mlle Lefebvre, qui n'était âgée que de 16 ans, est morte hier soir, à l'hôpital Western, où on l'avait transportée en toute hâte.

Comme on se le rappelle, la défunte se trouvait jeudi, chez Mme Auguste Gaudron, à quelques portes de chez elle.

Vers 5 heures de l'après-midi, la jeune fille, à la demande de la maîtresse de la maison, voulut ôter une robe de chambre qu'elle se trouvait sur une chaise. Le feu se communiqua alors à ses vêtements, et malgré le dévouement de M. Ernest Bernier qui se précipita sur elle, elle fut gravement atteinte.

Le feu s'étendit rapidement et elle fut atteinte à la gorge. Mlle Lefebvre ne put survivre. Ce triste accident a plongé dans un grand deuil la famille Lefebvre qui a, en cette triste occasion, les sympathies de tous.

Le coroner, après s'être informé des circonstances de l'accident, a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

LA POLICE

Pour avoir eu en sa possession trente peaux de chats musqués, des ensembles, M. A. E. Pierce, 580 rue Saint-Paul, a été condamné à \$30 d'amende.

Ida Martin, 82 avenue de l'Hôtel de ville et Adèle Pelletier, 250 rue Ontario Est doivent payer \$15 d'amende ou passer trois mois en prison pour vente de boissons sans licence. Emma Jodoin, 21 Cadieux, trouvée coupable de la même offense, a déboursé cent dollars.

LA RECLAMATION EST ACCORDEE

L'honorable juge Archibald a ce matin rendu jugement dans la cause de la compagnie Sincennes McNaughton contre M. Jos. Desmarais accordant à la demanderesse les \$1500 qu'elle réclamait du défendeur.

LES AGENTS ABATTENT DE LA BONNE BESIGNE

Après de vives recherches les détectives Leboeuf, Trudel et Pusie, retrouvent la femme chez qui logeait Donato, la victime du drame de la rue Vitré.

UNE ENQUETE

Celle qu'a faite le chef Marchessault aboutit à la discontinuation des recherches entreprises aussitôt.

ET CE BILLET ?

Les circonstances qui ont entouré cet attentat criminel et mystérieux commis chez Mme veuve S. Chartrand, de Maison-neuve, commencent à s'éclaircir et ne semblent pas être de nature à effrayer les voisins de Mme Chartrand; ceux-ci déclarent n'avoir rien entendu au moment de l'attentat dont parle la victime.

Le chef Marchessault a fait une minutieuse enquête et, finalement, après avoir comparé l'écriture du billet mystérieux avec celles d'autres personnes, il en est arrivé à la conclusion qu'il n'était pas nécessaire de continuer ses recherches et qu'il n'y a aucune arrestation à opérer.

Mme Chartrand était encore très énermée ce matin.

DEUX OUVRIERS A L'HOPITAL

M. Jules Beaudry, qui travaillait, hier après-midi, à la "City Ice Company", à Verdun, a eu la jambe fracturée par la chute d'un morceau de glace. Le blessé a été transporté, en toute hâte, à l'hôpital Général.

Jim Cozeani, un des employés des Usines Angus, a été transporté à l'hôpital Général, hier, Cozeani souffrait d'une grave blessure au pied.

A NAZARETH

Sir A. Peltier a daigné accepter l'invitation qui lui a été faite de visiter l'institution des aveugles de Nazareth. La réception aura lieu vendredi à 3 h. p.m. Le programme est le suivant: M. Peltier, accompagné de M. Higgins, sa femme et ses deux enfants, n'ont pu échapper à la mort qu'en sautant par une fenêtre du deuxième étage. C'est en sautant que Mme Corbin s'est infligé des blessures fatales.

Mme Higgins s'est fracturée une jambe.

LA VENTE DE L' "INTERCOLONIAL"

Ottawa, 13. — Le ministre des Chemins de fer ne s'est pas rendu à la vente de l' "Intercolonial". Cette fois-ci, le "World", de Toronto, dit que le syndicat Mann et McKenzie avait acheté ce chemin de fer pour trente millions de dollars.

EN L'HONNEUR DU DR BELAND

Saint-Joseph, 13. — Un grand banquet a été offert, hier soir, au Dr H. S. Beland, député du comté de Beauport à l'occasion de son retour d'Europe. Environ 150 personnes avaient pris place autour des tables.

À la table d'honneur, on remarquait à part le président et le Dr Beland, l'honorable Jacques Bureau, solliciteur général; MM. P. T. Savoye, député de Mégantic; G. Delisle, député de Saint-Maurice; Dr A. Morissette, député de Dorchester; A. Godbout, député de Beauport à la Législature; J. H. Walsh, gérant général du Québec Central et autres.

INCENDIE A QUEBEC

Québec, 13. — Un incendie éclatant, cette nuit, dans la maison de M. G. Brousseau, rue Saint-Paul, a causé des dommages très sérieux avant que les pompiers fussent intervenus.

ELLE SUCCOMBE DANS D'ATROCES SOUFFRANCES

Mlle Léa Lefebvre, âgée de seize ans, et qui avait été affreusement brûlée au cours d'un accident, jeudi dernier, rend le dernier soupir, hier soir.

Vendredi dernier, nous rapportions le terrible accident arrivé à Mlle Léa Lefebvre, dont les parents demeurent au No 675 de la rue Albert.

Mlle Lefebvre, qui n'était âgée que de 16 ans, est morte hier soir, à l'hôpital Western, où on l'avait transportée en toute hâte.

Comme on se le rappelle, la défunte se trouvait jeudi, chez Mme Auguste Gaudron, à quelques portes de chez elle.

Vers 5 heures de l'après-midi, la jeune fille, à la demande de la maîtresse de la maison, voulut ôter une robe de chambre qu'elle se trouvait sur une chaise. Le feu se communiqua alors à ses vêtements, et malgré le dévouement de M. Ernest Bernier qui se précipita sur elle, elle fut gravement atteinte.

Le feu s'étendit rapidement et elle fut atteinte à la gorge. Mlle Lefebvre ne put survivre. Ce triste accident a plongé dans un grand deuil la famille Lefebvre qui a, en cette triste occasion, les sympathies de tous.

Le coroner, après s'être informé des circonstances de l'accident, a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

LA POLICE

Pour avoir eu en sa possession trente peaux de chats musqués, des ensembles, M. A. E. Pierce, 580 rue Saint-Paul, a été condamné à \$30 d'amende.

Ida Martin, 82 avenue de l'Hôtel de ville et Adèle Pelletier, 250 rue Ontario Est doivent payer \$15 d'amende ou passer trois mois en prison pour vente de boissons sans licence. Emma Jodoin, 21 Cadieux, trouvée coupable de la même offense, a déboursé cent dollars.

LA RECLAMATION EST ACCORDEE

L'honorable juge Archibald a ce matin rendu jugement dans la cause de la compagnie Sincennes McNaughton contre M. Jos. Desmarais accordant à la demanderesse les \$1500 qu'elle réclamait du défendeur.

LES AGENTS ABATTENT DE LA BONNE BESIGNE

Après de vives recherches les détectives Leboeuf, Trudel et Pusie, retrouvent la femme chez qui logeait Donato, la victime du drame de la rue Vitré.

ment manifieste. Il n'y a pas de doute que la localité du No 1512 "e la rue Perrault" c. fourni aux agents des indications qui les mettent sur la piste.

DES ASSASSINS

Pour ne pas nuire à la "justice", la "Presse" ne veut pas en dire plus long.

À 11 heures précises, les détectives Trudel, Leboeuf et Pusie quittaient l'hôtel de ville pour aller mettre le grappin sur les meurtriers de Ranieri.

L'